



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 0 6 / 0 6 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 2 6 / 0 6 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7934

1 Intitulé du projet

Régularisation des activités de l'installation suite à modification des process et extension du site - LB BELLIARD, Gorrion (53)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

LB BELLIARD

Raison sociale

LB BELLIARD

N° SIRET

9 5 1 7 1 9 0 4 6 0 0 0 2 5

Type de société (SA, SCI...)

SAS - Société par actions simplifiée

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

LE BRIS

Prénom(s)

Nicolas

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1. Installations classées pour la protection de l'environnement 1.b) : enregistrement	1.b) Régularisation des activités : modification rubrique n° 2415-1 A > E (28 320 Litres, réduction à 27 632 Litres), modification rubrique n° 2940 A > E (200 kg/j, augmentation à 208 kg/j) - prise en compte des coefficients des produits -, modification rubrique n° 2410 A > E (240 kW, augmentation à 450 kW)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La présente demande d'étude au cas par cas pour régularisation concerne :

- L'agrandissement du site de 2010 (bâtiment stockage de bois 1 193 m² + garage pour les véhicules 968 m²)
- Rachat du bâtiment voisin et agrandissement de la surface cadastrale en 2011
- Agrandissement du site de 2014 (nouveau bâtiment de production de 3 533 m²)
- Ajout, modification d'équipements et locaux (rénovation bureaux, équipements d'assemblage et découpe, ...)

Note : un courrier de porter à connaissance à été transmis début 2016 vis-à-vis de ces modifications, sans réponse des services instructeurs.

Cette demande concerne également :

- Installation d'une ligne d'aspersion de 192 Litres de 2016

4.2 Objectifs du projet

Régulariser la situation administrative vis-à-vis de la réglementation des ICPE

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

PHASE TRAVAUX - Néant (régularisation d'activité)

Permis de construire acceptés par la mairie lors des différentes phases d'extension ou modification (de fait conformité urbanistique étudiée par les services)

La présente demande d'étude au cas par cas fait suite :

- aux inspections de la DREAL du 9 février 2018 et du 10 octobre 2019 mentionnant la nécessité de déposer un porter à connaissance suite à plusieurs modifications de l'installation depuis l'arrêté de 2005
- à la transmission par l'entreprise d'un courrier de porter à connaissance en date du 18 février 2016
- à la transmission par l'entreprise d'un porter à connaissance en date du 18 octobre 2019
- au courrier de la Préfecture du 18 décembre 2019, mentionnant des demandes de compléments au PàC susvisé, dont la nécessité de soumettre le dossier à la procédure du cas par cas
- à la cessation d'activité du bureau d'étude ICPE accompagnant historiquement l'entreprise et à la phase de reprise de ce sujet par un nouveau bureau d'étude en avril 2022
- à la liquidation de l'entreprise BELLIARD ayant transmis une demande d'examen au cas par cas en avril 2022, puis ayant été reprise par le Groupe LB pour devenir "LB BELLIARD" (changement d'exploitant validé par courrier de la Préfecture en date du 07/09/2023)
- à la réunion de recadrage du dossier avec la DREAL et l'exploitant de janvier 2024

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Voir note ci-jointe pour présentation des activités.

Dans sa phase d'exploitation, l'entreprise dispose d'un planing d'autosurveillance (rejets d'air, surveillance sol et eaux souterraines, mesures du niveau sonore).

De plus des inspections de la DREAL sont réalisées de manière périodique.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Procédure d'autorisation environnementale ICPE - Régularisation des activités par voie de porter à connaissance (L181-14 du CE)

Le site LB BELLIARD est une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), soumise au régime de l'autorisation. Le site est régi par l'arrêté préfectoral suivant :

- Arrêté n°2005-P-626 du 13 mai 2005

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cadastrale 2005 : 18 800 m ² Surface au sol construite 2005 (données DDAE) : 6 440 m ²	
Surface cadastrale 2022 : 42 951 m ² Surface au sol construite 2022 (vue satellite) : 16 890 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 30 Voie : Route de Fougères

Lieu-dit : Zone Industrielle

Localité : GORRON

Code postal : 5 3 1 2 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : - 0 ° 8 2 , 9 2 " 4 Lat. : 4 8 ° 4 1 , 4 6 " 3

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Evaluation environnementale réalisée lors du dépôt du dossier d'autorisation initiale (dépôt du dossier le 10/09/2003)

PàC transmis en 2019 pour régularisation (Note : PàC complémentaire à venir suite à retour du formulaire cas par cas, avec focus plus précis + données chiffrées et évolutives sur les impacts air, eau, bruit, sol, ... > voir dernière partie de la note d'accompagnement)

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF la plus proche située à 3,5 km au sud-ouest du site (ZNIEFF 520320014 - Landes et près tourbeux des haies)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pointe nord du site - extension de 2010 (voir note jointe) Zone humide créée après l'extension de 2010
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Identifiant administration : SSP001026901 Identifiant BASOL : 53.0050 Fiche BASOL en lien avec une pollution en milieu aqueux en 2003 et en 2010. Surveillance pérenne en cours via 3 piézomètres installés en 2004 (voir note jointe)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté n° 2007-D-374 du 21 septembre 2007 (modifié par l'Arrêté n° 2008-D-432 du 16 septembre 2008) : Périmètre rapproché complémentaire (voir note jointe)
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Périmètre à l'est de la commune (installation non comprise dans celui-ci)

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone la plus proche située à 12 km au nord de l'installation (FR2502011 - Combles de la chapelle de l'oratoire de Passais)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir PàC 2019 : uniquement augmentation eaux sanitaires (augmentation effectif des salariés)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Note : surveillance pérenne en cours depuis 2004 de la qualité des eaux souterraines via 3 piézomètres)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir PàC 2019 : Pas de changements depuis 2019, extensions autorisées par commune.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site situé en zone industrielle sur axe principal de la commune. Etude chiffrée de l'impact des extensions à intégrer dans le PàC à suivre. Trafic relativement modeste : - 60 salariés sur site du lundi au vendredi + 40 salariés absent du lundi au jeudi (commerciaux, bureau d'étude, personnel chantier) - 20 camions par jour
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surveillance périodique niveau sonore : Dernière mesures réalisées en décembre 2023
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surveillance périodique niveau sonore : niveau compris entre 46,0 et 50,1 dB(A) en période jour et entre 41,4 et 48,3 dB(A) en période nuit
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Odeurs faiblement perceptibles à l'intérieur des bâtiments. Captage des émissions atmosphériques au niveau des équipements concernés. Hors limite de site : aucune odeur
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des bâtiments (bureaux, ateliers, garage, ...) L'entreprise respecte la réglementation applicable, notamment concernant les horaires d'allumage/extinction des lumières (Arrêté du 27/12/2018)
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales, eaux usées (Note : le site ne rejette plus d'eaux de process. Ces dernières sont désormais traitées dans une station interne dédiée et en circuit fermé) - Voir PàC 2019
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Milieu naturel ou fosse septique

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir PàC 2019 : l'évolution de l'activité de l'entreprise ne génère pas d'effluents supplémentaires à l'exception toutefois des eaux sanitaires dues à l'augmentation de l'effectif des salariés (eaux usées = fosse septique)
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Essentiellement emballages divers et bois (dont chute de production) Registre des déchets et tonnages : à intégrer au PàC à suivre
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone industrielle, aucun zonage de protection archéologique ou culturel à proximité immédiate
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

- Le dossier initial d'autorisation initiale comporte une étude d'impact et une étude sanitaire (les extensions ou modifications récentes n'engendrent pas d'impact ou de risques sanitaires nouveaux ou notables)
- Prise en compte réglementation ICPE lors des projets d'extensions ou modifications (prise en compte des prescriptions réglementaires définies par les AMPG de chaque rubrique de l'installation)
- Respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation
- Autosurveillance conforme (air, eau, bruit)
- Entreprise certifiée ISO 14001 de 2011 à 2017, puis maintien jusqu'à ce jour d'un système de management de l'environnement et d'amélioration continue
- Mise en place en cours d'une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises - RSE
- Entreprise accompagnée ultérieurement par un bureau d'étude ICPE (puis nouveau bureau d'étude depuis avril 2022 suite à cessation d'activité de l'ancien BE)

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A la lecture de la note de la DGPR du 20/12/2021 et des cas de modifications substantielles et non substantielles, à priori évaluation environnementale non nécessaire.

Echange en amont de la demande d'examen au cas par cas avec la DREAL pour cadrage du dossier (janvier 2024) et positionnement sur la non nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Note d'accompagnement ICPE + Annexes	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

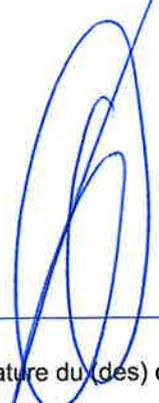
Nom LE BRIS

Prénom Nicolas

Qualité du signataire Gérant ANL (Ets Président de LB BELLIARD)

À Gorron

Fait le 2 5 / 0 6 / 2 0 2 4


Signature du (des) demandeur(s)